



Bonne Année 2023

Les Carrelets Charentais

Association Départementale pour la Défense de la Pêche Maritime de Loisir et de Tradition



Patrimoine
Culturel
Immatériel
en France

connaître, pratiquer, transmettre

N°69

Janvier 2023

Sommaire

Assemblée Générale 2023

- Mot de Président
- Conseil d'Administration
- Réservation des repas
- Bulletin d'adhésion

Les statistiques 2022 du site
carrelets-charentais.com

Exemple de janvier : 660 visiteurs, 870
visites, 1639 pages vues

- janvier :	+50%	660-870-1639
- février :	+50%	649-831-1650
- mars :	+30%	807-1115-2431
- avril :	+45%	741-984-1879
- mai :	+10%	921-1193-2248
- juin :	+25%	991-1196-1939
- juillet :	+30%	834-957-2118
- août :	+40%	1401-1626-2731
- sept. :	+10%	796-889-1513
- oct. :	+10%	777-906-1615
- nov. :	-5%	642-796-1292
- déc. :	-40%	499-643-995

- Total (+20%) : 9718 - 12006 - 21950

Les pages les plus visitées dans les
derniers mois : les annonces et les
vacances d'emplacements.

Le mot du Président

Mes chers amis,

Une association quel que soit son but ne vit que par l'implication de ses membres, aussi au terme de cette année je tiens avant tout à remercier ceux qui par leur adhésion, leur présence bénévole, leur soutien moral et financier ont permis aux « Carrelets Charentais » de mener à bien nos projets et de passer sans heurts à l'année nouvelle.

En tout premier lieu, je tiens à exprimer ma reconnaissance aux membres de notre Conseil d'administration qui malgré les contraintes et les obstacles ont pu mener à bien le déroulement de nos activités, qu'elles soient de conception, de gestion financière, de participation aux activités touristiques et aux réunions avec les organismes départementaux, régionaux, voire nationaux. Le travail au quotidien semble parfois invisible mais il est consommateur de temps et de kilomètres : qu'ils en soient vivement remerciés.

Dans un deuxième temps, je pense à ceux qui d'année en année, fidèlement, nous soutiennent moralement et financièrement : le département sans qui nous ne saurions être reconnus, nos annonceurs qui nous permettent d'éditer nos publications, les communes qui nous invitent gratuitement pour organiser nos manifestations. Tout ceci nous permet de rayonner sur l'ensemble du département voire au delà de ses frontières.

Enfin, c'est à vous chers adhérents que je m'adresse, vous sans qui nos actions seraient vaines voir inutiles : votre nombre certes variable chaque année en fonction des événements nous conforte dans notre travail au quotidien. Grâce à vous nous sommes audibles et efficaces, aussi ne soyez pas timides, faites la promotion de notre association, invitez vos voisins et amis à nous rejoindre de façon que nous soyons plus fermes car plus nombreux.

Soyez assurés toutes et tous que je suis fier d'exercer cette fonction de Président pour laquelle vous avez eu la gentillesse de me désigner. Je vous souhaite le meilleur pour l'année qui arrive et je vous donne rendez-vous le 11 mars pour notre Assemblée Générale annuelle à la Citadelle du Château d'Oléron.

Meilleurs Vœux pour 2023.

Patrick Bellouard

Président

A) Organisation matérielle de l'Assemblée Générale 2023 :

Chronologie de l'Assemblée Générale :

- 8h : accueil des adhérents, café, émargement.
- 9h : Ouverture de la séance par le Président qui accueille Michel PARENT, Maire du Château d'Oléron et lui donne la parole pour présenter sa ville (carrelets, parcours "nature", etc.)
- "Rapport moral" du Président
- "Rapport financier" du Trésorier (avec phase institutionnelle d'affectation du résultat et quitus donné au Trésorier pour sa gestion). Proposition de budget pour 2023.
- "Rapport d'activité" du Secrétaire. Bref rappel de la période 2021-2022 relative au projet d'extension de la Réserve Naturelle du Marais d'Yves.
- Parole aux invités.
- Parole aux adhérents.
- 12h30 : Apéritif.
- 13h : Déjeuner de clôture de l'Assemblée Générale.

B) Questions diverses :

Détails financiers :

- Comme l'association reçoit une subvention du Conseil Départemental depuis 2019, les nouvelles dispositions qui s'appliquent à partir de 2023 nous ont obligés à refaire entièrement notre dossier de demande de renouvellement. Il nous faudra à l'avenir présenter un budget et procéder à l'affectation des résultats.
- Comme nous le faisons depuis 2020 et comme le prévoit la réglementation pour mieux rendre compte des réalités économiques des associations, le compte de résultats et le budget devront prendre en compte une estimation réaliste de la valeur du travail des bénévoles et des administrateurs et des moyens mis gracieusement à disposition de l'association (locaux, véhicules, etc.,).

Affaire à suivre :

Il est rappelé que le problème soulevé depuis 2021 par le projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves reste d'actualité, même si à ce jour, aucun décret n'a encore été publié. Il nous faut rester vigilants : nous avons 2 mois à partir de la date de parution du décret pour en analyser le contenu et identifier, si elles subsistent, les dispositions contraires aux demandes que nous avons exprimées, en particuliers celles relatives aux limites de la partie maritime de l'extension dans la baie d'Yves contre lesquelles nous nous sommes mobilisés aux côtés d'autres acteurs locaux.

Assurances :

Le dossier "Assurance", après le retrait de Générali et Thémis, reste ouvert. Il semblerait que de nouvelles possibilités avec Axa et/ou Gan soient envisageables, comme c'est le cas en Gironde. Nous restons en contact avec nos collègues de Gironde en espérant avoir plus d'éléments à présenter à l'Assemblée Générale.

Repas de clôture de l'Assemblée Générale

Le Conseil d'Administration souhaite vivement que nous participions nombreux à ce moment amical et social pendant lequel, au-delà du traditionnel plaisir de "partager le repas" et sans formalisme particulier, tous les échanges sont possibles.

C'est dans cette ambiance détendue que la parole se libère, que se partagent le mieux les expériences et que naissent les projets de rencontres, d'entraide et de solidarité.

C'est la raison pour laquelle, à contre-courant d'un environnement économique défavorable, **nous avons diminué le prix du repas de clôture** et demandé un effort particulier à notre traiteur Olivier Lelong que nous remercions ici.

Apéritif offert par Les Carrelets Charentais

Menu Mer

Saumon mariné à l'aneth et ses blinis chantilly citronnée

*Soufflé de sole sauce safranée
Garniture de saison*

L'opéra classique et sa crème anglaise

Menu Terre

*Buisson fraîcheur aux magrets fumés, fondue de chèvre au miel et ses
croûtons*

*Mini rôti de moelleux de volaille crème de cèpes
Garniture de saison*

L'opéra classique et sa crème anglaise

*Eau plate et/ou gazeuse
Vin Blanc Tarami du Pays d'Oc
Vin rouge Château La Coudrée (Côtes de Bourg Nodoz)*

café ou thé.

Réservation des repas ci-contre

*Menu proposé par Olivier L'ELONG
Presta' L'ELONG*

**Réservation de repas
avant le 15 février 2023**

M. et/ou Mme réserve :
Menu terre - Nombre : x 28,00 = Euros
Menu mer - Nombre : x 28,00 = Euros

Envoyer à : Colette BELLOUARD

16 rue de la Résistance, Sérigny

17230 ANDILLY

chèque à l'ordre de "Les Carrelets Charentais"



« Les Carrelets Charentais » (ADDPLMT)
n'existe que par l'adhésion de ses membres.



Le cout annuel de l'adhésion est de **20 €**. Pour nous rejoindre, remplissez le formulaire ci-dessous

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Téléphone : Portable :

Adresse mail :

Type de pêche pratiquée :

- pêche à pieds, pêche au carrelet en bateau. pêche au carrelet à pied,
- pêche au carrelet sur ponton.

N° de l'AOT :, Lieu-dit (situation) :

Coordonnées GPS dd : _____

Le timbre vous sera envoyé dès réception de cette fiche accompagnée du chèque libellé à l'ordre de l'ADDPLMT au secrétariat:

Mme Colette BELLOUARD, 16 rue de la Résistance – Sérigny - 17230 ANDILLY

(SVP, afin de réduire le temps passé à l'enregistrement des nouvelles adhésions, soyez assez aimable de bien vouloir effectuer ce renouvellement par courrier avant l'AG.)

